

Balado du Centre des Compétences futures

Épisode 6 : Économie à la demande et travailleurs indépendants

La nature des emplois est en train de changer, altérée par la croissance de l'économie à la demande et le fait que l'on confie davantage de travail, dans tous les domaines, à des travailleurs contractuels, à des pigistes et à des travailleurs autonomes. Ces travailleurs indépendants ne disposent pas du filet de soutien social dont bénéficient les employés à temps plein. Quelles sont les façons de combler ce « fossé en matière de soutien » et de s'assurer que les travailleurs ne tombent pas entre les mailles du filet dans ce marché de l'emploi précaire?

Dans notre dernier épisode de la première saison du balado du Centre des Compétences futures, nous abordons cette question et d'autres avec Armine Yalnizyan (boursière Atkinson).

Horodatage

03:36 à 36:18 Armine Yalnizyan

Liens

Liens du Centre des Compétences futures et du Conference Board du Canada, tels que les pages Web et les articles recommandés, les pseudonymes de médias sociaux, etc.

**Page d'accueil du Centre des
Compétences futures :**

<https://fsc-ccf.ca/>

**Page Twitter du Centre des
Compétences futures :**

https://twitter.com/fsc_ccf_fr

**Page d'accueil du Conference Board
du Canada :**

<https://www.conferenceboard.ca/>

**Page Twitter du Conference Board
du Canada :**

<https://twitter.com/ConfBoardofCda>

**Page Facebook du Conference Board
du Canada :**

[https://www.facebook.com/
ConferenceBoardofCanada/](https://www.facebook.com/ConferenceBoardofCanada/)

**Anciens petits boulots, nouveaux petits
boulots (rapport écrit par Carole Piovesan) :**

[https://ppforum.ca/fr/publications/anciens-
petits-boulots-nouveau-petits-boulots-est-ce-
que-les-tribunaux-et-les-legislateurs-mennent-
le-debat-ancien-pour-le-nouveau-monde-du-
travail-a-bon-port/](https://ppforum.ca/fr/publications/anciens-petits-boulots-nouveau-petits-boulots-est-ce-que-les-tribunaux-et-les-legislateurs-mennent-le-debat-ancien-pour-le-nouveau-monde-du-travail-a-bon-port/)

Transcription

Heather McIntosh :

Bonjour chers auditeurs. Avant de commencer, nous voulons simplement mentionner que cet épisode a été enregistré avant l'épidémie de COVID-19 au Canada. Comme vous le savez bien, ce virus a eu un impact considérable sur la capacité des Canadiens à se rendre au travail et sur leur accès, entre autres, à la formation et à l'éducation. Les conversations et les opinions que vous entendrez ne traitent pas spécifiquement des défis liés à la COVID-19, mais visent à fournir des informations instructives sur la façon de mieux préparer l'avenir du travail de manière plus large. Nous espérons que vous apprécierez cet épisode.

Bienvenue dans le balado du Centre des Compétences futures présenté par le Conference Board du Canada. Je suis votre hôte, Heather McIntosh. Mes collègues et moi, au sein de l'équipe Éducation et compétences du Conference Board du Canada, cherchons constamment à acquérir et à partager des informations sur le marché du travail d'aujourd'hui et de demain. Avec nos partenaires, nous guidons et soutenons les approches locales en matière de compétences, de développement et de formation professionnelle pour aider les Canadiens à faire la transition dans une économie en évolution. Le Centre des Compétences futures est un consortium composé du Conference Board du Canada, de Blueprint et de l'Université Ryerson. Ensemble, nous construisons un centre qui vise l'excellence en recherche et en production de données.

Comme tous les pays du monde entier, le Canada fait face à des changements démographiques et technologiques de grande envergure qui posent des défis de plus en plus importants au monde du travail. Dans la saison un du balado du Centre des Compétences futures, présenté par le Conference Board du Canada, nous explorerons certains des défis émergents les plus cruciaux pour l'avenir du travail. Dans chaque épisode, nous décortiquerons un défi unique auquel les Canadiens sont confrontés.

L'économie à la demande est en plein essor, car, dans tous les domaines, on confie plus de travail aux contractuels, aux pigistes et aux travailleurs indépendants. En fait, il y a des gens qui travaillent de manière informelle depuis des centaines d'années. La création de technologies telles que l'Internet sans fil, les applications et les téléphones intelligents a fondamentalement changé les types d'emplois que nous pouvons occuper et la manière dont nous travaillons en très peu de temps. Ces changements radicaux et récents ont suscité un certain nombre de questions. Par exemple, qu'est-ce que l'économie à la demande? En quoi diffère-t-elle des emplois traditionnels? Comment pouvons-nous nous assurer que nos lois suivent l'évolution constante des technologies qui prolifèrent dans l'économie à la demande? Comment pouvons-nous nous assurer que nos systèmes de formation préparent les Canadiens à cette réalité économique changeante? Et comment faire en sorte que les groupes vulnérables ne soient pas laissés pour compte?

Dans cet épisode final de la première saison du balado du Centre des Compétences futures, présenté par le Conference Board du Canada, nous parlerons de l'économie à la demande au Canada en discutant des lois, des changements technologiques et des expériences sur le terrain qui changent fondamentalement ce que cela signifie que de travailler au Canada.

Armine Yalnizyan est une économiste primée, établie à Ottawa, en Ontario. Ses recherches se sont concentrées sur l'inégalité des revenus et son travail actuel en tant que boursière de la Fondation Atkinson sur l'avenir des travailleurs lui a permis de faire une incursion profonde dans le domaine sous-étudié de l'économie à la demande au Canada.

Armine pense que l'abandon du travail de bureau à plein temps pourrait être l'avenir de la population active. La question pour le gouvernement est de savoir comment appliquer des normes minimales de travail et de salaire

lorsqu'il n'y a pas de normes mondiales adoptées d'un commun accord. Armine explore également les types de groupes vulnérables qui connaissent le plus de difficultés dans l'économie à la demande. Elle a commencé notre conversation par me parler de son parcours inhabituel pour devenir économiste.

Pourriez-vous me parler un peu de votre parcours professionnel?

Armine Yalnizyan :

Eh bien, je peux vous assurer que je me suis engagée dans cette voie par hasard. Rien de tout cela n'était prévu. La seule constante tout au long de ma carrière a été d'essayer de comprendre pourquoi l'économie exerce autant d'influence, compte tenu de ses limites et du fait que sa capacité de prédiction semble laisser à désirer. D'un autre côté, elle semble avoir une forte capacité de prévision du comportement humain à certains autres égards, mais il reste tellement de points qui nous échappent. Je me souviens de mon tout premier cours d'économie; mon professeur nous a initiés à la notion du choix travail-loisirs et, à 26 ans, dans mon cours d'introduction à l'économie, je me suis dit : où intervient le vecteur du travail non rémunéré, sachant bien, en tant que femme, à quel point beaucoup de travail s'effectue sur une base non rémunérée? Comment peut-on même établir un modèle du marché du travail où l'on ne tient pas compte du travail non rémunéré? Et nous voilà, vous savez, près de 40 ans plus tard et je pose toujours la même question.

Heather McIntosh :

Armine, pouvez-vous me parler de votre travail actuel en tant que boursière de la Fondation Atkinson sur l'avenir des travailleurs?

Armine Yalnizyan :

Oui, pendant les douze mois et quelque que j'ai passés à travailler avec le gouvernement fédéral sur la nature changeante du travail, j'ai remarqué qu'une industrie artisanale virtuelle avait vu le jour en ce qui concerne l'avenir du travail. Atkinson observait la même chose, et nous remarquions à quel point il était rare d'entendre les gens parler de l'avenir du travail

en centrant leurs propos sur les travailleurs. Il s'agissait toujours des emplois, des tâches, des métiers qui allaient, vous savez, disparaître. Et c'était toujours plutôt dystopique au lieu d'être plus... Je ne veux pas dire que l'opposé de la dystopie est l'utopie. Je ne suis pas, vous savez, une utopiste technologique, mais je crois que nous avons plus de moyens d'action pour façonner la nature de l'avenir du travail que nous ne le pensons.

Donc, quand je me suis jointe à Atkinson, nous avons décidé de placer les travailleurs fermement au centre de toutes les discussions sur l'avenir du travail et de la technologie et de nous concentrer sur la façon dont nous pouvons encourager les gens à voir le pouvoir qu'ils ont pour façonner leur avenir.

Heather McIntosh :

Armine, vos recherches ont principalement porté sur l'inégalité des revenus au Canada si je comprends bien. Qu'est-ce que l'inégalité des revenus a à voir avec l'économie à la demande?

Armine Yalnizyan :

Eh bien, ce n'est pas une relation simple, mais à partir du moment où l'on se met à examiner les deux concepts, on voit la relation entre les deux. Tout d'abord, une étude très récente de Statistique Canada nous montre qu'il y a parmi les tranches de revenu les plus faibles un nombre disproportionné de personnes qui travaillent à la demande; ces travailleurs ont tendance à être moins instruits et les immigrants récents ont tendance à être surreprésentés dans leurs rangs. Ainsi, il ressort d'autres travaux que pour environ la moitié des travailleurs à la demande, ces « petits boulots » sont leur seule source de revenus, tandis que pour l'autre moitié, c'est quelque chose qu'ils font en parallèle. Donc, c'est soit un complément à leur revenu, soit la source unique de leur revenu, dans lequel cas ils ont du mal à s'en sortir.

Donc, ce que cela nous dit sur la relation entre l'inégalité des revenus et l'économie à la demande, c'est que celle-ci offre des possibilités qui n'existaient pas auparavant pour les personnes qui essaient de gagner un revenu ou d'avoir une

source de revenu, ou qui essaient de compléter ce qu'ils ont. Donc, l'économie à la demande élargit les possibilités d'emploi en ce moment. Le revers de la médaille est qu'elle intensifie la concurrence. Elle a pour effet non seulement d'élargir et d'approfondir les marchés, mais aussi d'ajouter une main-d'œuvre perméable aux influences extérieures sur les marchés, parfois au niveau mondial. Cela accroît donc la précarité des revenus. Et, bien sûr, la nature même de l'économie des petits boulots veut qu'elle soit à la demande. Il y a donc deux problèmes qui vont avec cela. Premièrement, les gens ne profitent jamais d'avantages sociaux. Ils sont juste compensés pour le travail effectué. Deuxièmement, la rémunération perd son caractère intrinsèque. Parfois, les gens ne sont même pas payés en argent. Ils sont payés en cartes-cadeaux, ce qui est le cas pour les travailleurs d'Amazon et de Mechanical Turk. Beaucoup d'entre eux sont payés en cartes-cadeaux Amazon.

Il est donc très difficile de suivre ce qui se passe, mais nous savons qu'il y a, d'une part, plus de flexibilité et de possibilités, et d'autre part, plus de précarité et moins d'occasions de faire progresser sa carrière. Tout est une question de rapidité d'exécution, de travail rapide.

Heather McIntosh :

Armine, est-ce que le travail à la demande, tel qu'il se pratique aujourd'hui, est bon pour l'économie et la main-d'œuvre canadiennes?

Armine Yalnizyan :

Je pense que c'est une tendance qu'il faut surveiller. L'économie à la demande crée effectivement des possibilités pour les personnes qui ne peuvent pas gagner autrement de l'argent et donne plus de flexibilité aux personnes en situation d'incapacité chronique ou épisodique. Elle permet aussi aux jeunes parents de ne pas faire du travail leur seul objet de dévotion. Cela leur donne la flexibilité nécessaire pour faire les autres choses dont ils ont besoin ou pour ne pas travailler à temps plein toute l'année. C'est donc une excellente option tant que les gens ne sont

pas exploités. Et c'est là que réside le hic, car c'est une voie très rapide vers l'exploitation. Il n'y a pas de règles dans l'économie à la demande. Il est très difficile de faire respecter les droits fondamentaux du travail et de la personne.

Il est très facile d'être exploité et de n'avoir aucun recours pour faire respecter ses droits humains et les droits du travail, parce qu'on a été mal répertorié en tant qu'entrepreneur indépendant plutôt qu'en tant que travailleur, et qu'on n'a alors pas accès aux normes d'emploi. Ou parce que le monde du travail est tellement atomisé : il y a tellement de gens qui chassent les « HITs » [Human Intelligence Tasks], vous savez, c'est tâches réalisées par l'intelligence humaine? Certaines tâches peuvent durer cinq minutes seulement; les gens les accumulent, mais qui va faire respecter les lois pour tout cela? L'application de la législation existante est difficile. Et le troisième facteur est que, de plus en plus, les plates-formes qui permettent l'appariement entre l'offre et la demande de travail sont de plus en plus mondiales. Il se peut donc que votre employeur se trouve dans un autre pays. La plate-forme à travers laquelle vous avez été mis en rapport se situe dans un deuxième pays, et vous êtes dans un troisième pays dont vous devez respecter les règles.

Donc, cela permet vraiment l'explosion d'une mentalité du Far West, et dès qu'on se retrouve dans l'impossibilité de faire respecter les règles ou de les appliquer, on aboutit à l'exploitation. C'est quelque chose que nous devons vraiment surveiller : à quel rythme évolue cette tendance? Qui est touché? Les gens sont-ils plus exploités ou profitent-ils d'un plus grand nombre de possibilités? Les deux choses sont vraies mais dans quelle mesure? Et cette tendance au « tout sur demande » en tant que consommateur entraîne une plus grande tendance au travail à la demande pour les travailleurs. Nous devons comprendre que les deux revers de cette médaille peuvent nous conduire à être plus satisfaits en tant que consommateurs et moins satisfaits en tant que travailleurs.

Heather McIntosh :

Armine, pourriez-vous définir l'économie à la demande?

Armine Yalnizyan :

La vérité est que personne ne peut définir cette économie à la demande. Il y a des centaines de définitions de l'économie à la demande. C'est pourquoi nous avons tant de difficulté à mesurer ce qui s'y passe. Les statistiques officielles définiront les petits boulots de certaines façons, mais ceux-ci seront définis autrement dans des enquêtes. Essentiellement, il peut s'agir de gens qui travaillent dans leur quartier comme promeneurs de chiens ou gardiens d'enfants, et se font payer en liquide. Il peut s'agir de personnes qui travaillent régulièrement mais pas de manière prévisible comme des musiciens ou toute autre personne travaillant dans les domaines des arts et de la création. Il peut s'agir de personnes recrutées pour une durée déterminée ou à contrat du genre, vous savez, « écrivez-moi un code », « créez-moi un site Web ». Il peut s'agir de personnes travaillant à la micro-tâche, vous savez, dire à un robot si sa définition de cette image était correcte, puis lui dire « non, ce n'était pas un éléphant, c'était une antilope. »

Des choses comme ça, vous savez, aider à l'apprentissage automatique. Il peut s'agir de remplir des enquêtes pour générer du trafic vers certains sites Web. Il peut s'agir de faire une vidéo ou d'écrire un logiciel ou même de rédiger l'essai d'un étudiant. Tous ces exemples sont des définitions de l'économie à la demande. Certains boulots sont très professionnels et nécessitent d'énormes compétences, alors que d'autres exigent des compétences très faibles – tout le monde peut les faire; ils entrent tous dans cette catégorie. Dans certains cas, le travail est annoncé sur un babillard, affiché sur un poteau téléphonique, alors que dans d'autres, il faut passer par les économies de plates-formes, dont le nombre et la portée explosent en ce moment, car ce sont les économies de plates-formes qui créent le tout premier marché du travail mondial en temps réel pour de nombreuses compétences. À compétences linguistiques égales, n'importe qui peut faire le travail de n'importe où.

Ce sont donc de toutes nouvelles réalités. La seule constante, c'est que nous accordons plus d'attention à l'économie à la demande, car il existe diverses façons pour les consommateurs et les employeurs de consommer et de travailler sans engagement. Ça se fait de manière ponctuelle; c'est à la demande et tout le monde veut ça. Personne ne veut d'engagement. Personne ne veut de contrats à long terme et de relations à long terme. Nous savons donc que l'utilisation des personnes pour effectuer le travail de diverses manières va changer, en raison du fait qu'on délaisse les relations de travail à long terme au profit de contrats de courte durée entre les consommateurs et les travailleurs et entre les employeurs et les employés. Et ce qui est vraiment important à ce sujet, c'est qu'il est très difficile de protéger les travailleurs dans cet environnement parce que les normes d'emploi et notre législation traditionnelle du travail ne sont pas suffisantes pour protéger les gens contre l'exploitation. Il nous faut maintenant nous tourner vers d'autres cadres juridiques tels que le droit des contrats. Vous savez, chaque fois que vous cliquez sur « j'accepte ces conditions d'utilisation », c'est un contrat, et personne ne régit le langage standard qui peut protéger les travailleurs ou les consommateurs.

Les seules personnes protégées dans les conditions d'utilisation sont les personnes qui fournissent l'application. C'est donc une toute nouvelle ère et un nouveau domaine du droit et de la législation que nous commençons à peine à examiner pour protéger les gens contre l'exploitation, et nous allons devoir agir rapidement.

Heather McIntosh :

Armine, vous venez de faire référence à une application. L'économie à la demande est-elle directement liée aux plates-formes technologiques?

Armine Yalnizyan :

L'économie à la demande va bien au-delà des plates-formes technologiques. La raison pour laquelle nous y prêtons attention est que les plates-formes technologiques ont fait exploser le nombre de tâches pouvant être effectuées à

la demande. Elles ont fait beaucoup augmenter le travail qui, de par sa nature, peut s'accomplir à la demande, ce qui signifie plus de flexibilité pour le consommateur et, parfois, pour le travailleur, mais aussi plus d'exploitation du travailleur car il n'a aucun des avantages traditionnels du travail. Même pas l'avantage traditionnel d'avoir un employeur parce que le consommateur n'est pas son employeur. Alors, à qui s'adresse-t-il en cas de problème? Personne.

Traditionnellement, nous employons la réglementation et la législation pour limiter les mauvais comportements, pour minimiser les dégâts causés par les « mauvais joueurs » qui gâchent tout pour tout le monde. Toutefois, c'est très difficile à faire dans l'économie à la demande, car la nature même de l'économie des petits boulots et du travail à la demande fait qu'on déplace le risque en l'éloignant du consommateur ou même du soi-disant employeur, qui équivaut à l'application pour le travailleur. Donc, si quelque chose va mal, si vous êtes blessé au travail ou si vous n'êtes pas payé en tant qu'entrepreneur indépendant, il est très difficile pour vous de trouver un recours. Vous n'avez presque pas de voies légales, et les applications elles-mêmes rendent très difficile d'obtenir toute forme de compensation pour le comportement des « mauvais joueurs ». Donc, c'est un vrai problème pour l'avenir si cette peur du travail se développe. Cela veut dire qu'en raison du déplacement des risques, davantage de travailleurs paieront les coûts du comportement des mauvais joueurs, qu'ils soient employeurs ou consommateurs.

Heather McIntosh :

J'aimerais beaucoup savoir comment vous envisagez ou comprenez l'avenir du travail en ce qui concerne l'économie à la demande.

Armine Yalnizyan :

Je pense que ce que nous oublions lorsque nous pensons à l'avenir du travail, c'est que la technologie qui anime ce genre de choses n'est pas aussi importante que le gros problème dont personne n'ose parler : la démographie. Le vieillissement de la population se produit dans

tous les pays riches du monde. Les pays qui possèdent le plus grand pouvoir d'achat et stimulent le commerce mondial et la croissance mondiale vieillissent tous plus rapidement que les pays sans argent et dont la population est plus jeune. Cela a beaucoup d'effets d'entraînement. Il y a beaucoup de cascades qui en découlent. L'un des effets est que les entreprises qui ne voient pas croître leurs ventes achètent d'autres entreprises pour procurer aux actionnaires les rendements irréalistes qu'ils souhaitent en pleine période de ralentissement de la croissance, car l'augmentation de la part des personnes âgées signifie un ralentissement de la croissance économique.

Au Canada, 56 % du PIB est tiré des dépenses des ménages. À mesure que la population vieillit, les ménages dépensent moins au niveau agrégé et, comme vous le savez, c'est un frein majeur à l'économie. Ainsi, les entreprises chercheront des moyens de réduire les coûts afin de maintenir le rendement pour leurs actionnaires, et elles s'engageront également dans davantage de fusions et d'acquisitions pour pouvoir améliorer leurs résultats. Ce sont des mesures ponctuelles, mais elles offrent tout de même aux actionnaires ce qu'ils veulent. Et généralement, ce que cela signifie, lorsque vous effectuez des fusions et des acquisitions, c'est que vous réduisez les coûts de main-d'œuvre quelque part en chemin. Donc, il y aura cette ironie : la meilleure chose à faire pour une entreprise sera de commettre un suicide pour le bien du marché du travail en général. Cela continuera à exercer une pression à la baisse sur le travail et je pense que cela conduira à plus d'efforts de la part des employeurs pour que le travail soit fait à la demande.

En raison des pressions qui s'exercent sur eux, ces travailleurs réclameront à leur tour plus de commodité et un service moins cher et plus rapide pour le même prix. Donc, en tant que consommateurs, il y aura cette tendance à davantage d'emplois à la demande, essentiellement. Ces deux pressions vont, je pense, conduire à plus de travail à la demande, qui est le domaine que nous encadrons le moins bien et celui qui permet la plus grande

exploitation des travailleurs, mais l'ironie est que cela ne vient pas de la technologie. Cela vient de nous et de nos demandes pour être en mesure de procurer de meilleurs rendements à nos actionnaires et d'en avoir plus pour notre argent en tant que consommateurs. Donc, cela nous oppose littéralement, en tant que consommateurs, à nous-mêmes en tant que travailleurs.

Nous entrons dans une ère de paresse. Il y a soit une croissance lente, soit une absence de croissance à cause du vieillissement de la population, à cause des tensions géopolitiques, à cause du déplacement des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et à cause des aléas climatiques qui ralentissent la production dans des endroits dévastés par des phénomènes climatiques qui ne se reproduiront peut-être jamais. Toutes ces choses contribuent à la paresse. Et même si nous nous sortons de cette période politique vraiment farfelue que nous traversons actuellement, au moment où nous arriverons de l'autre côté, nous aurons une population encore plus âgée dans chaque pays. La Chine vieillit plus rapidement que le Canada en raison de sa politique de l'enfant unique des années 1980. La Corée du Sud, géant industriel et tigre des pays émergents, vieillit plus rapidement que le Canada.

Le Canada ne vieillit pas aussi rapidement que d'autres endroits et si nous continuons à encourager l'immigration, nous pourrions ralentir ce processus parce que c'est une question de poussée et d'attraction : le Nord vieillissant contre le Sud à la recherche de possibilités. Nous avons l'occasion ici de réellement réduire les inégalités mondiales, mais cela ouvre aussi la porte à l'exploitation des gens. Nous verrons donc dans quelle direction les choses évolueront. Nous pourrions en fait... Le vieillissement de la population pourrait en fait, quand on pense à l'avenir du travail, être l'ingrédient secret pour assurer une croissance inclusive si nous tenons notre promesse de stimuler l'économie de bas en haut, en relevant les compétences des Canadiens qui ont été historiquement marginalisés

et mis à l'écart de l'activité économique, et si nous réussissons à attirer des immigrants pas en tant que travailleurs étrangers temporaires mais en tant que futurs citoyens.

Heather McIntosh :

Armine, l'économie à la demande affecte-t-elle différemment certains groupes vulnérables?

Armine Yalnizyan :

L'économie à la demande n'affecte pas simplement différents groupes différemment. Elle attire différents groupes différemment. Elle permet aux personnes qui font souvent face à des obstacles systémiques les empêchant de travailler dans de nombreux domaines – les femmes avec de jeunes enfants, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants récents qui, peut-être, éprouvent un peu de problèmes avec la langue mais qui ont les compétences voulues – de s'engager d'une manière qui, souvent, n'est pas possible sur le marché du travail en face à face. Donc, cela leur offre des possibilités.

Mais avec l'économie des petits boulots – car il s'agit de travail à la demande et le travail à la demande ne donne jamais la possibilité de demander plus, ne donne jamais la possibilité de demander des avantages sociaux, ne donne jamais l'occasion de travailler avec d'autres pour améliorer son sort car tout le travail est atomisé –, il est certain, en raison de tous ces facteurs, que ces travailleurs n'auront pas de possibilités d'avancement.

Donc, c'est quelque chose qui peut aller pour le moment, et nous voyons en fait dans les données qu'il y a effectivement des gens qui s'inscrivent sur des plates-formes pour faire du travail en ligne ou qui effectuent du travail à la demande après une période de chômage ou lorsque leur salaire baisse. Ils le feront pendant un petit moment, puis ils se retireront parce que leur salaire continue de baisser. Les petits boulots leur donnent un revenu lorsqu'ils n'ont pas de revenu. Ils complètent leur revenu lorsque leur revenu est faible, mais ils n'offrent pas d'avenir.

Heather McIntosh :

Comment la législation suit-elle le paysage changeant du travail au Canada?

Armine Yalnizyan :

Vous savez, en Ontario, nous avons eu droit à la première révision du travail en 25 ans. Même chose avec le gouvernement fédéral. Il faut beaucoup de temps pour revoir la législation du travail et les droits accordés par la loi aux travailleurs. Ça ne se fait pas tous les jours dans les deux cas. L'examen n'a pas abordé le travail numérique. Il n'a pas touché à la nouvelle vague de main-d'œuvre. Je ne sais donc pas combien de temps il faudra pour que la législation se rattrape, mais il est vraiment important de comprendre que les normes du travail et le droit du travail ne constituent pas le seul moyen de protéger les travailleurs dans l'économie à la demande, car une grande partie de leur travail se fait sur une base contractuelle. Sur une base purement transactionnelle. Pas sur une base employeur-employé. Toutes nos lois du travail et nos normes d'emploi sont conçues pour stabiliser les relations à long terme et réduire l'exploitation à long terme, mais lorsqu'on décroche un petit boulot qui risque de ne durer que cinq minutes, comment applique-t-on ces règles?

Il s'agit donc de mettre en œuvre un type de loi différent, et nous commençons à peine à comprendre ce que cela signifie. Nous commençons à examiner comment la législation sur les conditions d'utilisation ou modalités de service qui régirait le libellé standard des contrats... En fait, il n'y a actuellement aucune norme quant à la formulation des conditions d'utilisation. À l'heure actuelle, ces contrats ne protègent que les applications. Ils ne protègent ni le consommateur ni le travailleur. Cela pourrait changer. Nous pourrions en fait introduire des normes minimales dans les modalités de service pour réduire l'exploitation des travailleurs et protéger les consommateurs contre les mauvaises plates-formes.

Il y a un autre aspect que nous commençons à peine à aborder dans notre examen de la nature de ce monde, et c'est que les travailleurs y sont atomisés. Il y a des millions de personnes qui effectuent de petites tâches pendant de courtes périodes.

Les plates-formes sont souvent associées à des sociétés géantes. Citons par exemple le Mechanical Turk d'Amazon. Il existe un sous-groupe d'intérêt dans la façon dont nous gérons les entités mondiales tentaculaires qui détiennent une si grande part de marché dans tous les pays où elles mènent leurs activités. Donc, un autre domaine qui pourrait être examiné est la législation antitrust. Vous savez, Mark Twain disait que l'histoire ne se répète pas, mais elle rime. Nous traversons en ce moment une phase de rime puissante, dans la mesure où la législation antitrust a été introduite il y a un peu plus de cent ans, et nous commençons à observer cette concentration spectaculaire du pouvoir des entreprises qui semble juste s'accélérer dans le sillage de crise financière mondiale de 2008 et 2009 et en raison de facteurs comme le vieillissement de la population et les forces qui sont en jeu.

Donc, je pense que nous avons l'occasion ici de réfléchir aussi à la manière dont nous gouvernons les méga-entreprises qui ont une portée multinationale, car tant de plates-formes créent essentiellement des marchés du travail mondiaux où les lois d'aucun pays en particulier n'ont d'influence sur la façon dont les travailleurs sont traités. Nous allons donc devoir trouver un mécanisme international qui nous permettra de régir encore une fois les mauvais joueurs, ceux qui utilisent l'arbitrage entre pays pour se retrouver avec le moins de responsabilités possible et maximiser leurs droits d'instrumentaliser les gens et d'en abuser.

Heather McIntosh :

Armine, nous entendons parler de certains groupes qui se rassemblent pour prendre des mesures contre les plates-formes « à la demande », par exemple chercher à se syndiquer. Est-ce la solution?

Armine Yalnizyan :

Je pense que nous devrions nous attendre à voir plus d'actions collectives et plus de tentatives pour trouver des chemins vers l'action collective parce que les gens commencent à réaliser que ce n'est pas une voie à suivre. Je reçois peut-être de l'argent, mais je n'ai pas droit à des avantages. Je n'ai aucun contrôle sur mes heures. Je n'ai même pas le contrôle de mon taux de rémunération. Cette situation conduira plus de gens à chercher des moyens de se protéger, et ils sauront que la meilleure façon de se protéger réside dans la force du nombre. Vous savez, les gens peuvent essayer de s'organiser, comme le font les conducteurs noirs d'Uber dans la région du Grand Toronto ou comme essaient aussi de le faire les livreurs de nourriture à vélo et en voiture de Foodora.

Cela pourrait être le cas au Canada, encore, avec le recours collectif qui vise à empêcher Uber de résoudre tous les différends aux Pays-Bas en exigeant des conducteurs souhaitant contester un sous-paiement de quelques centaines de dollars qu'ils déboursent 19 000 \$ pour que l'affaire soit entendue aux Pays-Bas, puis d'y aller et de payer les frais de voyage et les frais juridiques. Est-ce légal? Donc, évidemment, s'il y a un recours collectif à l'avenir dans ce dossier, je pense que c'est une brillante stratégie collective. Cela pourrait aussi venir des travailleurs comme ceux de la Californie, qui ont fait du lobbying et amené le gouvernement à changer la loi pour établir des critères visant à s'assurer que les travailleurs ne puissent pas être classés à tort comme des entrepreneurs indépendants, parce que c'est à l'employeur qu'il incombe de prouver, en cas de contestation, qu'un travailleur est effectivement un entrepreneur indépendant et non un employé.

Donc, la Californie a introduit un critère à trois volets qui fournit des protections générales. Nous allons devoir faire la même en unissant nos efforts. Nous ne pouvons pas y arriver un par un.

Heather McIntosh :

Armine, si les travailleurs à la demande d'une plate-forme technologique n'aiment pas le travail ou les conditions, pourquoi choisiraient-ils une action collective au lieu de se trouver un autre emploi ou à une autre entreprise?

Armine Yalnizyan :

Alors, pourquoi les gens choisissent-ils de livrer pour Foodora au lieu de faire d'autre chose? Pourquoi choisir d'être un chauffeur Uber plutôt qu'un chauffeur de taxi avec des réglementations différentes, des organismes de réglementation différents? Parce que les applications en ligne offrent une forte concurrence au consommateur. Elles proposent des solutions à meilleur marché, plus rapides, plus pratiques et créent un marché exigeant cela. Donc, cela revient littéralement à nous opposer en tant que consommateurs à nous-mêmes en tant que travailleurs. Cette demande pour la rapidité, la commodité, l'absence d'engagement croît de façon exponentielle. Cela fait partie de cette culture du moi d'abord. C'est le contexte dans lequel nous nous trouvons. Donc, oui, quelqu'un peut choisir de s'en aller et, d'ailleurs, beaucoup de gens le font, mais d'un autre côté, il y a cet appétit apparemment sans limites pour les travailleurs à la demande.

Et les gens se disent vraisemblablement « eh bien, je peux le faire en parallèle. Je peux faire un petit extra. » Le taux de roulement dans l'industrie est atterrant, mais il semble y avoir un flot incessant de personnes qui sont prêtes à l'essayer. C'est donc une question d'offre et de demande. La demande augmente, l'offre semble être sans fond et, même s'il y aura des gens qui délaisseront le travail à la demande parce qu'ils ne peuvent aller nulle part ou ne peuvent s'organiser en groupe, il semble qu'il y a toujours quelqu'un en attente dans les coulisses qui est un peu plus désespéré ou un peu plus sur la défensive à ce sujet. C'est comme si la personne se disait : je n'avais pas besoin de ça, mais je vais le faire pour l'instant. Jusqu'à cette personne découvre que, en fait, il n'y a rien d'autre à faire. Et c'est là que les gens

commencent à s'organiser. Ils se disent : je le fais depuis si longtemps; je ne pensais pas en avoir besoin; j'en ai besoin; j'en dépends et je n'arrive pas à joindre les deux bouts.

Heather McIntosh :

D'accord, ça a du sens. C'est donc vraiment comme si l'offre et la demande est le ...

Armine Yalnizyan :

À mon avis, c'est la clé et plus l'économie à la demande croît, moins il y a de possibilités... C'est ce que nous cherchons tous à surveiller, cette croissance. À l'heure actuelle, nos statistiques sur la population active ou statistiques officielles sur la population active ne montrent pas une croissance massive, mais nous avons tellement de preuves anecdotiques qui nous font dire : qu'est-ce qui ne va pas avec ces statistiques? Elles ne semblent tout simplement pas correspondre aux anecdotes. Bien sûr, plusieurs anecdotes ne sont pas des statistiques, n'est-ce pas? Nous le savons, mais la récente étude de Statistique Canada, une étude de la Réserve fédérale qui a été reproduite par la Banque du Canada, montre que la prévalence est beaucoup plus élevée que ce que nous voyons dans nos statistiques officielles sur la population active.

Nous savons donc que nous avons un problème de mesure quelque part, et nous ne voulons pas que nos mesures reflètent enfin la réalité à un moment où la situation est hors de contrôle. Et nous avons beaucoup de mal à gérer la situation, car ce goût pour le bon marché ou le gratuit, la rapidité et le « à la demande » est sans limite. C'est un appétit sans limites.

Heather McIntosh :

Au Canada comme à l'étranger on dirait.

Armine Yalnizyan :

Partout. Partout. C'est comme, qui ne veut pas du moins cher ou du gratuit? Qui ne veut pas avoir ça en quelques minutes? Je veux dire, vous avez ce que vous voulez, livré à votre porte. Il y a une blague qui dit que la plupart des applications reviennent simplement à votre maman faisant ce que votre maman fait, vous

savez? Cuisiner pour vous et vous l'apporter – vous n'avez même pas besoin de bouger!

« Attends, je te l'apporte sur le canapé! »

Vraiment? C'est ça le nouveau marché?

Oui, il existe un marché illimité pour cela.

Heather McIntosh :

Et vous conduire partout.

(PARLENT SIMULTANÉMENT)

Armine Yalnizyan :

Et vous emmener là où vous devez aller.

C'est comme les « mamans-taxis ».

Heather McIntosh :

Oui.

Armine Yalnizyan :

Bien sûr, ça ne se résume pas à ça, et c'est pourquoi il ne faudrait pas que cette attitude migre vers des domaines comme la comptabilité, l'architecture, le développement de logiciels, les services juridiques, les diagnostics médicaux. Toutes ces choses sont possibles avec les applications. C'est le cas aussi avec, par exemple... vous savez, j'ai commencé par la manipulation à distance de bombes dangereuses. Amener des robots à faire ce travail et réaliser qu'on peut conduire à distance ces véhicules. Alors maintenant, les sociétés minières les utilisent. En Alberta, la plupart de nos camions télécommandés sont conduits de Calgary, mais ils pourraient l'être du Bangladesh. Rien n'arrête ça, et le travail n'a même pas besoin d'être fait dans le cadre d'un emploi régulier. Les entreprises pourraient l'afficher dans une agence de placement tous les jours et demander : qui veut le faire aujourd'hui?

Heather McIntosh :

Pour combien?

Armine Yalnizyan :

Nous entrons donc dans une toute nouvelle ère et nous ne... Nos règles et règlements... même notre culture n'est pas... Nous avons ce genre de personnalité double dans notre culture : d'une part, nous le voulons moins cher, nous le voulons plus rapidement, nous le voulons

maintenant, et nous voulons tout en claquant des doigts. D'autre part, nous voulons de bons emplois. C'est comme être pris entre deux feux.

Heather McIntosh :

Oui. Sécurité, pensions...

Armine Yalnizyan :

C'est vrai.

Heather McIntosh :

Soins de santé. Tout ça.

Armine Yalnizyan :

Oui, nous voulons des emplois sûrs auxquels sont attachés des droits et de bons avantages sociaux ou, au moins, un accès aux avantages médicaux et aux choses dont on a besoin chaque jour. Alors, quelle voie allons-nous privilégier à mesure que nous progressons en tant que consommateurs et travailleurs? Je veux dire, c'est un peu comme si ces deux aspects de notre personnalité se faisaient la guerre. Si on revient au concept que la population vieillit et que... Non seulement aurons-nous besoin de relever les compétences des Canadiens pour combler le vide laissé par tous ces départs à la retraite, qui surviennent à un rythme... on observe un niveau historique de sorties du marché du travail. Nous n'avons jamais vu autant de personnes sur le point de partir. Bien sûr, certains d'entre eux continueront de travailler plus longtemps que par le passé, mais on parle toujours de plus de 25 % de la population qui est âgée de plus de 65 ans. Donc, les choses devront changer, n'est-ce pas?

Les gens prennent leur retraite et nous n'avons pas assez de personnes prêtes pour les remplacer. Cela signifie donc que nous devons importer une partie de la solution. Mais l'un des grands débats des 15 à 20 dernières années a été le changement dans la façon dont nous apportons des solutions à notre marché du travail et aux pénuries de main-d'œuvre; cela va des immigrants qui sont des résidents permanents et en voie de devenir des citoyens, aux travailleurs étrangers temporaires qui entrent grâce à différents types de programmes. Actuellement, pour chaque

immigrant économique que nous accueillons, nous faisons venir deux travailleurs étrangers temporaires par différents canaux. Pour le moment, pour chaque immigrant économique permanent que nous accueillons – un immigrant est une résidence permanente –, pour chaque immigrant économique que nous accueillons et qui vit ici en tant que résident permanent et qui peut devenir citoyen, donc pour chacune de ces personnes, nous faisons venir deux travailleurs étrangers temporaires.

Les chances de transition vers la permanence sont très, très faibles, et même s'ils sont ici depuis peut-être deux ans, quatre ans – comme si ce qu'ils font n'était pas déjà assez temporaire, par définition –, ils ne sont pas autorisés à rester. Il s'agit d'un tout nouveau phénomène dans la façon dont le Canada a été bâti et dont il construit son avenir, et dont il répond aux besoins du marché du travail en matière de compétences ou simplement de personnes. Donc, le contexte se prête à l'économie de la demande. Cela contribue à l'impression que vous n'êtes pas permanent. Ce n'est pas une chose à long terme. C'est une chose temporaire. Nous modifions donc le seuil d'acceptation du caractère temporaire.

Nous édifions une culture qui est en permanence temporaire d'une manière ou d'une autre et qui changera notre approche face à ce qui est bon et ce qui est mauvais dans les différents emplois. Quel genre de travail créons-nous? Quelle est la définition d'un travail décent? Doit-il être permanent? Doit-il s'accompagner d'avantages tels que les médicaments, les soins dentaires et la vue? Ou d'un régime de pension, de jours de congé ou de vacances? Peut-être pas. Mais quand on commence à changer l'approche des gens face à ce qui constitue un bon travail, on crée des ennuis pour tous les Canadiens qui vivent ici, n'est-ce pas? Si on accepte qu'une part croissante du marché du travail qui répond à nos besoins en main-d'œuvre ne peut même pas rêver de faire partie du Canada et que ce n'est pas grave parce qu'on s'attaque aux pénuries de main-d'œuvre, on change la nature

de l'avenir même du Canada et la façon dont on peut créer un travail décent pour tout le monde.

Et cela fait partie de ce que nous entendons par, vous savez, pourquoi l'économie à la demande croît-elle? C'est parce qu'on s'habitue à ce que tout soit temporaire sur une base permanente. C'est une base très difficile sur laquelle construire une carrière, une vie, une famille, une communauté, un pays. Nous devons faire très attention à ce que nous souhaitons.

Heather McIntosh :

L'économie à la demande n'est peut-être pas complètement nouvelle, mais elle a sans aucun doute entraîné certains changements dans notre compréhension des compétences professionnelles et des relations entre les employeurs et les employés. Dans cet épisode, les perspectives sur la technologie, les lois et les questions sociales entourant l'économie à la demande confirment toutes que le monde du travail est en train de changer. C'est à nous de travailler ensemble, de relever ce défi avec un esprit ouvert et de continuer à sortir des sentiers battus. Si vous avez apprécié cet épisode, vous devriez consulter le récent rapport de Carole Piovesan sur l'économie à la demande publié dans le cadre de Compétences de l'avenir, une série de brefs rapports du Diversity Institute publiés en partenariat avec le Forum des politiques publiques pour le Centre des Compétences futures. Le rapport de Carole s'intitule « Anciens petits boulots, nouveaux petits boulots : Est-ce que les tribunaux et les législateurs mènent le débat ancien pour le Nouveau monde du travail à bon port? »

Les rapports de la série Compétences de l'avenir présentent les connaissances actuelles sur des questions importantes et cernent les domaines de recherche à explorer davantage pour les décideurs. Pour en savoir plus sur la série ou y accéder gratuitement, visitez le site fsc-ccf.ca/fr/research/serie-competences-de-lavenir/. Je répète : fsc-ccf.ca/fr/research/serie-competences-de-lavenir/.

Le balado du Centre des Compétences futures est présenté par le Conference Board du Canada et animé par moi, Heather McIntosh. Il est produit par Noah Snyderman et Kevin O'Meara. Au Conference Board du Canada, nous maîtrisons la complexité grâce à notre recherche de confiance et à nos connexions sans précédent qui offrent un aperçu unique des problèmes les plus difficiles du Canada afin que les dirigeants et les collectivités puissent bâtir un avenir plus solide. Apprenez-en plus sur nous et notre travail à l'adresse conferenceboard.ca.

Nous sommes un fier partenaire du consortium du Centre des Compétences futures, une initiative pancanadienne reliant les idées et les innovations générées à travers le Canada afin que les employés et les employeurs puissent réussir sur le marché du travail et pour assurer la prospérité des économies locales, régionales et nationales. Pour en savoir plus, visitez le site fsc-ccf.ca.

Partenaires FSC

Financé par le programme
des Compétences futures du
gouvernement du Canada.

Canada

Ryerson
University

Le Conference
Board du Canada

blueprint

Toute omission de faits ou d'interprétation, le cas échéant, relève entièrement de la responsabilité du Conference Board du Canada. Les résultats présentés ne reflètent pas nécessairement les vues du Centre des Compétences futures, de son bailleur de fonds ou de ses partenaires.